

Calendrier de paiement du remboursement de prime d'émission à hauteur de 0,12 euro par action

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 18 mai 2021 a approuvé le remboursement de prime d'émission assimilée à du capital libéré d'un montant de 0,12 euro par action.

Conformément à l'article 7:209 du Code des sociétés et des associations, le détachement du coupon donnant droit au remboursement interviendra à l'issue d'une période de deux mois suivant la publication de la décision de l'Assemblée Générale aux Annexes du Moniteur belge.

La date de détachement (ex-date) est fixée au 5 août 2021.

La date d'enregistrement (record-date) est fixée au 6 août 2021.

La date de paiement (pay-date) est fixée au 9 août 2021.

Le paiement sera effectué par l'agent payeur Euroclear Belgium.

À PROPOS D'ECONOCOM

Entreprise Générale du Digital (EGD), Econocom conçoit, finance et facilite la transformation digitale responsable des grandes entreprises et des organisations publiques. Fort de 45 ans d'expérience, seul acteur du marché à combiner une expertise à 360° via le financement de projets, la distribution d'équipements et les services numériques, le groupe est présent dans 18 pays avec plus de 9 000 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires de 2 559 millions d'euros en 2020. Econocom est coté sur Euronext à Bruxelles, indices Bel Mid et Family Business.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.econocom.com
Suivez-nous sur [Twitter](#)
Contact relations investisseurs et relations actionnaires :
etienne.jacquet@econocom.com
Contact relations presse :
Info@capvalue.fr
Tél. +33 1 80 81 50 04